



FEDERATION DEPARTEMENTALE
DES CHASSEURS DU BAS-RHIN

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE de la Fédération Départementale des Chasseurs du Bas-Rhin – FDC 67

Samedi 15 avril 2023 à 9 heures

Salle polyvalente

67170 GEUDERTHEIM

Frédéric OBRY, Président de la FDC 67, déclare ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire de la FDC 67, le samedi 15 avril 2023 à 9 heures, à la salle polyvalente de Geudertheim.

Après le mot d'accueil et de bienvenue adressé par Mme Béatrice TREIL, représentant M. Pierre GROSS, Maire de Geudertheim, aux participants, le Président de la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin, M. Frédéric OBRY souhaite la bienvenue à l'assemblée et remercie les personnalités présentes :

- Mme Sandrine FARNY, chargée de mission animation du PRA Lynx Massif des Vosges et médiation Chasse/Lynx au PNR des Vosges du Nord,
- M. Désiré JEHL, Vice-Président du Groupement des Officiers de Louveterie du Bas-Rhin, représentant M. Jean-Luc RIES, Président,
- M. Bruno HECKENBENNER, Directeur de la FRC Grand Est,
- M. Francis GROSS, Vice-Président de la FDC 68,
- M. Pierre CRIQUI, Président du FDIDS du Bas-Rhin,
- M. Grégory BAJADA, Adjudant-Chef, représentant M. Bruno IACOBUCCI, Commandant de la brigade gendarmerie de BRUMATH,
- M. Jean-Claude KREBS, adjoint au Maire de WEITBRUCH, représentant M. Daniel HENRION, Maire de WEITBRUCH,
- Mme Béatrice TREIL, adjointe au Maire de GEUDERTHEIM, représentant M. Pierre GROSS, maire de GEUDERTHEIM,
- Mmes Françoise DELCAMP et Aurélia RODRIGUES, Conseillère Déléguée à la forêt et Chargée de mission Forêt, représentant M. Claude STURNI, Maire de HAGUENAU,
- Mme Michèle GROSJEAN, Présidente d'Alsace Nature,
- M. Franck SANDER, Président de la FDSEA 67,
- M. Georges SCHULER, Conseiller Régional Grand Est et Maire de REICHSTETT,
- Mme Christiane WOLFHUGEL, Conseillère d'Alsace du canton de BRUMATH,
- M. Nicolas Ventre, Directeur Départemental des Territoires du Bas-Rhin,
- M. Vincent THIEBAUT, Député de la 9^e circonscription du Bas-Rhin,
- Mme Josiane CHEVALIER, Préfète de la Région Grand Est, Préfète du Bas-Rhin.

Et aussi les responsables de la vie associative, les présidents de GGC et SLC, les officiers de Louveterie, les représentants de la presse, les sonneurs du Rallye Trompes Saint-Laurent de HOLTZHEIM, les cornistes de l'ABRCGG, nos ami(e)s chasseresses et chasseurs.

Avant de passer à l'ordre du jour, une minute de silence est respectée en hommage à nos amis chasseurs qui nous ont quittés et plus particulièrement à M. Gérard KOEHL, ancien administrateur et président de la FDC 67 et M. Hubert STOQUERT, responsable chasse de l'ONF pour le Bas-Rhin et membre fondateur de l'UNUCR.

Puis Frédéric OBRY passe au premier point à l'ordre du jour.

1 Rapport moral

« Cher ami(e)s,

Je suis très heureux de vous accueillir pour cette nouvelle Assemblée Générale de la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin. C'est un moment particulier dans la vie d'une Fédération des Chasseurs, un moment de rencontre et de convivialité et un

moment tout aussi particulier pour moi, puisqu'il s'agit de ma première AG en tant que Président. Les sujets et les actions d'importance ne manquent pas, mais je vais tenter d'être bref et j'aimerais commencer en vous parlant de :

Réglementation

Les mesures gouvernementales nous imposent la création d'un compte au SIA afin de déclarer nos armes. Cette obligation devra être respectée cette année puisque ce compte doit être créé au plus tard pour le 31 décembre 2023 en raison du report de l'échéance initiale qui était fixée au 1^{er} juillet de cette année. Je ne peux que vous encourager à entreprendre vos démarches d'inscription rapidement et sans attendre les derniers jours. En cas de problème, Emmanuel et Amandine sont à votre disposition pour vous aider.

Le nouveau cahier des charges des chasses communales (CCCC) a été rédigé en collaboration avec la DDT, les maires, les agriculteurs, l'ONF et la forêt privée. Ce nouveau CCCC reprend en grande partie les termes du précédent. Sont maintenus la convention de gré à gré et le droit de priorité en cas d'adjudication. Je vous invite à contacter vos maires dès à présent. Par contre, la cession du lot de chasse ne sera plus possible pour le prioritaire pendant les trois premières années du bail de chasse. Le nombre de chasseurs n'est plus limité sur un lot. A ce cahier des charges, s'ajoute à présent un cahier des clauses particulières qui peut être activé par un maire. Ces clauses particulières peuvent concerner la gestion du lot avec des orientations de sylviculture, des notions d'agrainage spécifique, l'instauration éventuelle d'une journée ou d'une demi-journée de non chasse, la demande éventuelle d'un plan de chasse par commune, en accord avec le locataire, la demande de réduction des populations de sangliers excédentaires, etc.

Ce cahier des charges, validé par les différentes parties et après être passé à la consultation publique devrait être signé par Mme la Préfète au courant du mois de juin.

Il me reste à présent à m'atteler à la rédaction du futur Schéma Départemental de Gestion Cynégétique. La tâche s'annonce ardue et parsemée d'embûches. Je me porte garant d'un Schéma respectueux de nos valeurs cynégétiques et qui puisse nous accompagner dignement dans notre gestion des espaces et des espèces.

Sécurité

L'application Protect Hunt est opérationnelle depuis le début de cette année. Votre fédération vous la met gratuitement à disposition. Je lance un appel à tous les locataires du Bas-Rhin pour qu'ils la chargent dès cet été, en prévision des battues de fin d'année. Le corollaire de cette application est la mise à disposition pour le public du module Land Share. La géolocalisation de nos actes de chasse permettra à tous les utilisateurs de la nature de cohabiter dans un esprit de respect mutuel.

La formation décennale est un autre chantier pour notre fédération. Cette formation obligatoire pour tous nos chasseurs permettra la mise à jour des connaissances de nos membres et sera l'occasion d'un rappel très strict des notions de sécurité.

Un mot de la Peste Porcine Africaine qui a connu une phase d'alerte avec la détection de cas positifs dans un élevage de porcs en zone allemande en mai 2022, non loi de MARCKOLSHEIM. Les moyens mis en œuvre par nos collègues allemands ont permis de circonscrire ce foyer. Il me paraît important de garder toute notre vigilance et d'envisager des mesures de prévention par rapport à cette problématique PPA.

Dans le domaine de la prévention des feux de forêt, et à l'appel de notre Préfète, la FDC 67 s'est portée volontaire pour recruter des sentinelles. Notre présence sur tout le département, le maillage territorial que nous réalisons, notre connaissance du terrain et des biotopes devraient faire de nous des acteurs privilégiés de cette composante.

Communication

Notre communication s'est étoffée selon nos promesses de campagne. Infos'Chasse 67 paraîtra selon un rythme trimestriel avec une revue relookée, modernisée et toujours plus proche de vous.

Notre page Facebook attend dorénavant vos visites et vos remarques pour la faire vivre encore davantage. Flash'Infos 67 est notre système d'alerte et d'information rapide à votre intention et nous ne manquerons pas de vous relayer tout événement important.

La presse régionale ou nationale s'est largement faite l'écho de nos actions en matière de sécurité et de sauvetage de faons de chevreuils. La télévision (TF1, France 2 ou encore BFMTV) s'est emparée à son tour de ces sujets qui ont bien montré notre position de référence au niveau national.

Education à la nature

Le Davy Crockett Camp est en phase de réalisation. Avec le soutien de l'écocontribution, les piégeurs et les jeunes chasseurs avec leur président Philippe KRAUTH, sont en train de nous aménager un parcours pédagogique sur les 150 ares du site de KOLBSHEIM. Cette structure nous permettra d'accueillir des groupes scolaires dans le futur pour les initier à la réalité de notre problématique environnementale.

Notre sensibilisation du public (petits et grands) continue par le déploiement du Mobil'Faune.

Formations

La formation décennale devrait progressivement intégrer pour nos chasseurs un passage au Cyné'Tir.

Les candidats au permis de chasser se verront gratifier dorénavant de cours de gestion forestière pour les sensibiliser à l'équilibre sylvo-cynégétique. Les nouveaux chasseurs formeront le terreau de notre fédération de demain : intégrons-les et accompagnez-les lors de vos sorties.

ESOD

En ce qui concerne ces espèces, n'oubliez pas vos déclarations de prélèvements de sangliers. Les corvidés sont également ciblés du fait des dégâts commis aux cultures (300 ha l'année écoulée).

Gestion et protection des espaces

L'utilisation de nos drones a permis de sauver bien des faons de chevreuils et nous prévoyons d'intensifier nos actions. Toutefois, il nous faudra recruter des volontaires dans nos rangs pour répondre à une demande croissante des locataires et des agriculteurs.

Cette année encore, nous procéderons à des lâchers de perdrix et de faisans.

L'aménagement de nos territoires a concrétisé la plantation de 2000 arbres, 80 km de haies, 25 ha de couverts favorables et également l'implantation de 120 îlots Biodiversi'T.

La sécheresse qui a impacté notre département en 2022 a mis en relief nos actions de prévention avec la création de plus de 30 mares dans notre département.

En projet pour 2024, je vous annonce la programmation d'un grand plan de relance « Petit Gibier », dédié en premier lieu au faisan, avec création de volières anglaises pour chaque GGC de plaine, des actions de piégeage renforcées et des lâchers de faisans de souche sauvage (souche OFB).

Maison de la chasse

Un mot sur nos installations et notre siège qui ont besoin d'être rajeunis et revisités. Des travaux d'isolation, de chauffage et la création de bureaux supplémentaires sont au programme ainsi qu'un renouvellement du parc informatique.

Nos partenaires

Le monde agricole a signé avec la FNC un accord historique le 1^{er} mars 2023 avec un plan de résilience national, ciblant le sanglier. Nos rapports avec l'administration sont excellents et constructifs. Nos collègues du FIDS avec à leur tête le Président Pierre CRIQUI, ont tissé des liens étroits avec la FDC 67.

J'ai également initié un rapprochement avec la Fédération des Pêcheurs du Bas-Rhin, car nous avons de nombreux dossiers en commun. Par ailleurs, nos relations avec les associations de protection de la nature ont trouvé un nouvel élan avec des discussions entamées avec Alsace Nature et notre candidature à l'ARIENA.

En ce qui concerne l'ONF, les discussions se poursuivent en tenant compte des désirs et des attentes des deux camps. Les chasseurs sont prêts à certains efforts, mais sous conditions...

Pour conclure, je vous annonce également la tenue du salon Nature, Chasse et Pêche le 11 juin prochain à KOLBSHEIM. Venez nombreux ! Autre temps fort : la messe Saint-Hubert en la cathédrale de STRASBOURG le 03 novembre 2023 ».

Le rapport moral du Président OBRY a été ponctué par les interventions des différentes personnalités invitées, qui ont témoigné de la bonne entente qui régnait entre leurs instances et la FDC 67.

2 Présentation du compte-rendu financier de l'exercice clos au 30.06.2022

Le Trésorier, Monsieur Samuel BALZER, soumet, conformément aux statuts, le compte-rendu de gestion de l'activité de notre Fédération pour l'exercice clos le 30 juin 2022.

2.1 Activité de la Fédération

Examen des comptes et résultats

Les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon le règlement ANC n° 2018-06 du 05/12/2018.

La hausse des produits d'exploitation de 160 950 € s'explique principalement par :

- Le nouveau contrat signé avec la société ARCOS,
- La reprise post covid des activités du Cyné'tir.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 1 399 035 € contre 1 272 830 € pour l'exercice précédent, soit une hausse de 126 208 €. Ces charges incluent les charges de personnel qui s'établissent à 492 702 € et progressent de 47 868 € suite à l'embauche d'un nouveau salarié.

Le résultat d'exploitation s'établit à 227 638 € contre 192 894 € pour l'exercice précédent.

Après prise en compte du résultat financier de 2 254 €, le résultat courant avant impôts s'établit à 229 892 € contre 195 461 € pour l'exercice précédent.

Après prise en compte du résultat exceptionnel de 6 319 € et de l'impôt sur les bénéfices financiers de 166 €, l'exercice clos le 30 juin 2022 se solde par un bénéfice de 236 046 € contre un bénéfice de 199 392 € pour l'exercice précédent.

La capacité d'autofinancement, qui correspond à la trésorerie générée par l'activité de la Fédération au cours de l'exercice, est largement excédentaire et s'élève à 385 279 €.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un résultat de 236 046 €.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation de ce résultat de l'exercice consistant à l'imputer sur les réserves de notre Fédération. Après affectation, les fonds propres de la Fédération s'établiraient à 3 210 091 €.

2.2 Bilan 2021-2022

FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU BAS RHIN



BILAN 2021/2022

(clos au 30/06/2022)

| BILAN ACTIF | Brut | Amortis. et Provisions | Net au 30/06/2022 | Net au 30/06/2021 |
|---|--------------------|------------------------|--------------------|--------------------|
| IMMOBILISATIONS INCORPORELLES | | | | |
| Autres immob. Incorporelles / Avances et acomptes | 27 769 € | 26 826 € | 943 € | 1 472 € |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES | | | | |
| Terrains | 671 486 € | | 671 486 € | 671 486 € |
| Constructions | 2 335 282 € | 1 052 961 € | 1 282 321 € | 1 378 637 € |
| Installations techniques, matériel et outillage | 226 424 € | 159 570 € | 66 854 € | 86 261 € |
| Autres immobilisations corporelles | 848 870 € | 578 409 € | 270 461 € | 233 617 € |
| Immobilisations en cours | | | | |
| IMMOBILISATIONS FINANCIERES | 11 344 € | | 11 344 € | 2 338 € |
| ACTIF IMMOBILISE | 4 121 175 € | 1 817 766 € | 2 303 409 € | 2 373 811 € |
| Avances et acomptes versés sur commandes | | | | |
| CREANCES | | | | |
| Clients et autres créances | 295 729 € | | 295 729 € | 211 414 € |
| DISPONIBILITES | 811 878 € | | 811 878 € | 632 762 € |
| Charges constatées d'avance | 135 410 € | | 135 410 € | 122 265 € |
| ACTIF CIRCULANT | 1 243 017 € | | 1 243 017 € | 966 441 € |
| TOTAL DE L'ACTIF | 5 364 193 € | 1 817 766 € | 3 546 427 € | 3 340 252 € |

| BILAN PASSIF | Net au 30/06/2022 | Net au 30/06/2021 |
|---|--------------------|--------------------|
| Fonds associatifs sans droit de reprise | | |
| Réserves | 2 590 311 € | 2 390 919 € |
| Réserves statutaires ou contractuelles | 91 200 € | 91 200 € |
| Autres réserves | 176 225 € | 176 225 € |
| Report à nouveau | 45 290 € | 45 290 € |
| Résultat de l'exercice | 236 046 € | 199 392 € |
| FONDS PROPRES | 3 139 072 € | 2 903 026 € |
| Subventions d'investissement | 128 490 € | 123 510 € |
| Subventions d'investissement amorties | -57 470 € | -49 290 € |
| AUTRES FONDS ASSOCIATIFS | 71 020 € | 74 220 € |
| Provisions pour charges | 27 512 € | 32 965 € |
| PROVISIONS | 27 512 € | 32 965 € |
| Fonds dédiés | 36 819 € | 66 467 € |
| FONDS DEDIES | 36 819 € | 66 467 € |
| DETTES D'EXPLOITATION | | |
| Dettes fournisseurs comptes rattachés | 61 152 € | 83 107 € |
| Dettes fiscales et sociales | 86 426 € | 80 669 € |
| DETTES DIVERSES | | |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés | 7 800 € | 7 800 € |
| Autres dettes | 34 743 € | 30 328 € |
| Produits constatés d'avance | 81 883 € | 61 670 € |
| DETTES | 272 004 € | 263 574 € |
| TOTAL DU PASSIF | 3 546 427 € | 3 340 252 € |

2.3 Compte de résultat 2021-2022

FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU BAS RHIN



COMPTE DE RESULTAT 2021/2022

(clos au 30/06/2022)

| | 01/07/21 au 30/06/22 | 01/07/20 au 30/06/21 |
|---|----------------------|----------------------|
| Vente de marchandises | 19 512 € | 11 146 € |
| Prestations de services | 1 122 791 € | 951 164 € |
| Concours publics et subventions d'exploitation | 151 440 € | 257 861 € |
| Cotisations | 62 634 € | 62 400 € |
| Autres produits de gestion courante | 54 545 € | 54 062 € |
| Reprises s/ provis et amortis | 5 453 € | 0 € |
| Transferts de charges | 7 680 € | 8 781 € |
| Utilisation des fonds dédiés | 67 711 € | 0 € |
| Contributions financières | 134 909 € | 120 310 € |
| Produits d'exploitation | 1 626 674 € | 1 465 723 € |
| Achats de marchandises | 30 239 € | 23 731 € |
| Autres achats et charges externes | 546 531 € | 447 177 € |
| Impôts et taxes | 27 315 € | 22 122 € |
| Salaires et traitements | 336 365 € | 298 807 € |
| Charges sociales | 156 337 € | 146 026 € |
| Subventions accordées par l'association | 64 732 € | 57 207 € |
| Dotation aux amortissements | 158 686 € | 149 229 € |
| Dotation aux provisions | 0 € | 4 289 € |
| Autres charges | 39 968 € | 36 873 € |
| Engagements à réaliser éco-contribution | 38 863 € | 87 367 € |
| Charges d'exploitation | 1 399 035 € | 1 272 830 € |
| 1 - RESULTAT D'EXPLOITATION | 227 638 € | 192 894 € |
| Produits financiers | 2 254 € | 2 568 € |
| Charges financières | 0 € | 0 € |
| 2 - RESULTAT FINANCIER | 2 254 € | 2 568 € |
| 3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2) | 229 892 € | 195 461 € |
| Produits exceptionnels | 6 404 € | 4 000 € |
| Charges exceptionnelles | 85 € | 0 € |
| 4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL | 6 319 € | 4 000 € |
| Impôts sur les bénéfices | 166 € | 69 € |
| TOTAL DES PRODUITS | 1 635 332 € | 1 472 291 € |
| TOTAL DES CHARGES | 1 399 286 € | 1 272 899 € |
| RESULTAT AVEC AMORTISSEMENT | 236 046 € | 199 392 € |
| Réintégration | | |
| Amortissement - Prov. pour risque et charges | 153 318 € | 153 518 € |
| Quote-part subv. virées au résultat | -4 000 € | -4 000 € |
| CAPACITE AUTOFINANCEMENT | 385 364 € | 348 911 € |
| RESULTAT DE TRESORERIE | 385 364 € | 348 911 € |

OPTIMANCE-KALLISTE
Expert-Comptable
12 avenue des Vosges
67000 STRASBOURG
Tél : 03 88 60 63 24
Fax : 03 88 35 32 63
Siret : 813 141 272

3 Présentation du budget prévisionnel 2023-2024

Par le Trésorier, M. Samuel BALZER

BUDGET PREVISIONNEL 2023-2024

FDC 67

| PRODUITS | 2023-2024 |
|--|------------------|
| 1) Cotisations (adhésions territoire) | 62 500 |
| 2) Ventas | |
| <i>Gibier, panneaux, gilets fluo</i> | 5 000 |
| <i>Carnet souches, agrainoirs, godets, fanions, divers</i> | 4 900 |
| <i>Vente de boissons</i> | 1 200 |
| <i>Kits trichine, bracelets sanglier (atelier de traitement)</i> | 60 600 |
| <i>Opération Perdrix - Vente</i> | 10 000 |
| Total | 81 700 |
| 3) Prestations de services | |
| <i>Timbres fédéraux, temporaires, nationaux</i> | 520 000 |
| <i>Plan de chasse</i> | 305 000 |
| <i>Suivi de territoires</i> | 37 000 |
| <i>Formations Permis de chasser et équivalence allemande</i> | 37 000 |
| <i>Formations diverses (piégeage + gardes chasse, etc.)</i> | 10 580 |
| <i>Location et rétrocession cartes de membre Ball Trap</i> | 801 |
| <i>Formation Cynétir, munitions Cynétir, Cartes de membre</i> | 74 000 |
| <i>Formation Tunnel de tir</i> | 1 600 |
| Total | 985 981 |
| 4) Produits des activités annexes (ARCOS - Animations - divers) | 140 980 |
| 5) Subventions | |
| <i>Convention Agrifaune</i> | 8 000 |
| <i>Produits guichet unique</i> | 69 000 |
| <i>Eco-contribution</i> | 100 000 |
| Total | 177 000 |
| 6) Autres produits de gestion courante | |
| <i>Publicité Infos'Chasse 67</i> | 17 182 |
| <i>Autres produits</i> | 630 |
| <i>Contribution financière Eco-contribution</i> | 32 000 |
| Total | 49 812 |
| 7) Reprises s/ amort. et provision et transfert de charges | 7 000 |
| 8) Autres produits | |
| <i>Péréquation Réforme de la chasse</i> | 41 329 |
| <i>Compensation permis</i> | 21 556 |
| <i>Eco-contribution projets FRC</i> | 60 000 |
| <i>Convention pommiers - haies</i> | 6 000 |
| <i>Analyses trichines</i> | 1 000 |
| <i>Autres produits (Etude FRC, Plan de chasse)</i> | 4 800 |
| Total | 134 685 |
| 9) Produits financiers | 3 033 |
| 10) Produits exceptionnels | 4 100 |
| 11) Fonds dédiés | 67 000 |
| PRODUITS - Total général | 1 713 792 |
| Résultat (avec amortissement) | 329 276 |
| Amortissement - Prov. pour risque et charges | 167 000 |
| Quote-part subv. virées au résultat | -4 000 |
| CAPACITE AUTOFINANCEMENT | 492 276 |
| RESULTAT DE TRESORERIE | 492 276 |

BUDGET PREVISIONNEL 2023-2024

FDC 67

| CHARGES | | 2023-2024 |
|---|-----------------|------------------|
| 1) Achats | | |
| <i>Doc, panneaux, plan de chasse (bracelets)</i> | | 42 600 |
| 2) Autres achats non stockés | | |
| <i>Electricité, carburant, fournitures adm., autres fournitures (habillement techniciens), aménagements, ARCOS Sous-traitance, autres</i> | | 193 396 |
| 3) Services extérieurs | | |
| <i>Locations (autres et matériels)</i> | | 33 513 |
| <i>Entretien et réparation matériels, véhicules et locaux</i> | | 33 200 |
| <i>Maintenance (tous confondus, clim, extincteurs, etc.)</i> | | 30 038 |
| <i>Assurances</i> | | 14 280 |
| <i>Documentations</i> | | 3 370 |
| | Total | 114 401 |
| 4) Autres services extérieurs | | |
| <i>Honoraires avocats</i> | | 5 000 |
| <i>Frais d'analyses</i> | | 60 000 |
| <i>Honoraires expert-comptable + commissaire aux comptes</i> | | 11 000 |
| <i>Divers</i> | | 50 |
| <i>Brochures dépliant (Infos'Chasse 67, A.G. etc.)</i> | | 45 000 |
| <i>Frais bancaires</i> | | 5 000 |
| <i>Déplacements, ind. Tournées techniciens, etc.</i> | | 15 400 |
| <i>Réceptions, Missions</i> | | 14 000 |
| <i>Affranchissement, téléphones</i> | | 19 024 |
| <i>Cotisations (FNC, SNCF, UNFDC, FRC, autres)</i> | | 5 550 |
| | Total | 180 024 |
| 5) Impôts et taxes | | 36 442 |
| 6) Rémunération du personnel | | 340 000 |
| 7) Charges sociales | | 150 298 |
| 8) Dotations aux amortissements | | 162 000 |
| 9) Dotations aux prov. pour risque et charges | | 5 000 |
| 10) Autres charges | | |
| <i>Subventions diverses</i> | | 36 000 |
| <i>Divers, autres</i> | | 16 055 |
| <i>Contrib. Financière Eco-contribution</i> | | 32 000 |
| <i>Fonda° Nale Protec° Habitats et Faune Sauvage</i> | | 1 700 |
| <i>Contrats jachères</i> | | 2 500 |
| <i>Subv. semences, cultures à gibier, céréales sur pieds, etc.</i> | | 22 100 |
| <i>Subvention Miscanthus</i> | | 0 |
| | Total | 110 355 |
| 11) Charges exceptionnelles | | 50 000 |
| CHARGES - Total général | | 1 384 515 |
| RECAPITULATIF | | |
| | PRODUITS | 1 713 792 |
| | CHARGES | 1 384 515 |
| | RESULTAT | 329 276 |

4 Rapport du Commissaire aux comptes

Exercice clos le 30 juin 2022, présenté par Mme Marie Ducarme.

Opinion sur les comptes annuels

« En exécution de la mission que vous nous avez confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération Départementale des Chasseurs du Bas-Rhin, relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fédération à la fin de cet exercice ».

5 Compte-rendu des activités et rapport financier du FARB

Par M. Nicolas Braconnier, Technicien-chef de la FDC 67.

L'exercice écoulé a permis l'achat de 2 ha 67 a 80 ca de terrains répartis sur 10 communes, 15 parcelles qui forment 12 sites.

Le FARB est, à ce jour, propriétaire de 308 ha 44 a répartis sur 222 communes, dont 2 de plus qu'en 2021, 1423 parcelles, soit 478 sites.

L'objectif étant toujours d'être présent dans le plus grand nombre de communes.

Les recettes :

En 2022, les locataires de chasse bas-rhinois ont versé au total 42 946,48 € de contribution au FARB. Rappelons que les recettes du FARB proviennent de ces contributions, mais aussi du produit de la chasse et de la vente de bois.

Les dépenses :

Le FARB a acheté pour 62 662,85 € de terrains au cours de l'année 2022 avec 3 314,16 € de frais d'acquisition en sus.

Les locations de terrains ont coûté 3 507,02 €, les taxes foncières 12 792,71 €, les assurances 218,13 €, il n'y a pas eu de dépenses sur les aménagements et entretiens ou les études.

6 Vote des résolutions (approbation des budgets, vote sur le montant des cotisations, etc)

Vote et dépouillement du vote.

Les résultats du vote des résolutions, après dépouillement figurent dans le tableau ci-dessous.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DE LA FEDERATION DES CHASSEURS DU BAS-RHIN du 15 avril 2023

Le nombre de voix exprimées
varie selon la résolution entre 1741 et 1828

| RESULTAT DU VOTE DES RESOLUTIONS | | | |
|---|---|---|--|
| <u>Approbation du bilan</u> : Approuvez-vous le bilan et le compte de résultat 2022 et l'affectation du résultat ? (du 01/07/2021 au 30/06/2022) | OUI 1781 1781/1828 97,4 % | NON 47 47/1828 2,6 % | ABSTENTION (ne se prononce pas) 1 |
| <u>Approbation du budget prévisionnel</u> : Approuvez-vous le budget 2023-2024 ? (du 01/07/2023 au 30/06/2024) | OUI 1782 1782/1822 97,8 % | NON 40 40/1822 2,2 % | ABSTENTION (ne se prononce pas) 7 |
| <u>Choix du montant du timbre fédéral et de la cotisation territoire</u> : Actuellement à 78 €, quel montant choisissez-vous pour la prochaine campagne ? | 78 € 1540 1540/1822 84,5 % | 79 € 282 282/1822 15,5 % | ABSTENTION (ne se prononce pas) 7 |
| <u>Choix du montant « Suivi de territoire »</u> : Quel montant choisissez-vous pour la contribution « suivi de territoire » à l'hectare ? | 0,16 € 1519 1519/1781 85,3 % | 0,18 € 262 262/1781 14,7 % | ABSTENTION (ne se prononce pas) 48 |
| <u>Choix du montant « FARB »</u> : Quel montant choisissez-vous pour la contribution « FARB » à l'hectare ? | 0,32 € 1527 1527/1741 87,7 % | 0,36 € 214 214/1741 12,3 % | ABSTENTION (ne se prononce pas) 88 |

Les comptes de l'exercice et l'affectation du résultat sont approuvés par les membres présents ou représentés.

Plus de 84,5 % des votants optent pour la non-augmentation des cotisations pour le timbre fédéral, l'adhésion territoire, le suivi territoire et la contribution FARB.

7 Remise des distinctions honorifiques

Médaille de bronze de la FDC 67 : M. Marcel BOHN
Médaille de bronze de la FDC 67 : M. Roland MICHEL
Médaille de bronze de la FDC 67 : M. Stéphane MULLER
Médaille d'argent de la FDC 67 : M. Joseph LATZARUS

8 Comptes-rendus des Commissions

8.1 Compte-rendu de la Commission grand gibier

M. Michel PAX, Président de la Commission

« Mesdames et Messieurs, Chers Amis Chasseurs,

Je suis très inquiet ! Inquiet pour l'avenir de nos grands cervidés, très inquiet pour l'avenir du cerf en Alsace.

La pression sur les plans de chasse reste très forte de la part de nos forestiers aussi bien privés que publics, et cela malgré les fortes réductions des populations que nos chasseurs ont réalisées.

Je suis inquiet car même dans les secteurs où il n'y a quasiment plus de cerfs, comme en Nord Alsace dans le secteur 1, les forestiers nous disent que la forêt ne pousse toujours pas et qu'ils ont même de l'écorçage.

On nous dit que le problème est sans doute dû au chevreuil, voire au sanglier.

Faut-il à l'avenir réduire de façon drastique toute la faune ???

Il est vrai que la forêt souffre, mais aujourd'hui elle souffre surtout du changement climatique et des sécheresses répétées qui l'accompagnent, et des choix sylvicoles issus du siècle passé.

Nos forêts sont trop jeunes ou trop rajeunies par des coupes sans doute trop nombreuses.

Les feuillus ont été éliminés dans beaucoup d'endroits au profit des résineux.

Or ces forêts trop jeunes, et essentiellement composées de résineux, résistent mal aux canicules et aux étés chauds. L'effet climatiseur des forêts âgées et mélangées n'est plus là pour protéger les semis.

Mon propos n'est pas de rechercher des coupables ou de critiquer les choix sylvicoles effectués il y a 50 ans voire 100 ans, mais simplement d'essayer d'avoir un regard objectif sur la situation actuelle de nos forêts.

Le cerf n'est pas responsable de tous les problèmes de la forêt.

Je suis inquiet aussi des nouveaux indicateurs utilisés par les forestiers, de plus en plus souvent mis en avant, que sont les campagnes de martelage.

Lors de ces campagnes de martelage les forestiers sont amenés à évaluer les parcelles qu'ils parcourent.

En soi l'idée est bonne et peu coûteuse. Mais la question posée est : y a-t-il abrutissement très fort ? Fort ? Modéré ? Absent ?

L'œil du forestier cherche à repérer les arbres abrutis et non les arbres sains.

Or, lorsque l'on part dans l'esprit de repérer ce qui ne va pas, l'œil est naturellement attiré par les endroits où il y a un problème et on a tendance à ne plus voir que cela...

Il existe forcément une dimension subjective forte car il ne s'agit pas là d'une mesure mais d'une impression.

Le risque est une majoration involontaire des problèmes rencontrés.

Si la question posée était de repérer les zones non abruties, les résultats seraient peut-être ou probablement différents.

Je voudrais aussi rappeler l'importance de notre population de cerfs alsaciens en termes de richesse faunistique et de biodiversité.

La population de nos cerfs vosgiens est une exception sur le territoire français.

Une étude génétique effectuée sur l'ADN mitochondrial d'une centaine de cerfs actuels et sur 30 cerfs ayant vécu il y a plusieurs milliers d'années dans la région, a démontré que nos cerfs actuels sont génétiquement liés aux cerfs des premiers temps holocène :

Le cerf vosgien est présent dans les Vosges depuis près de 10 000 ans.

Ce n'est pas le cas des autres populations de cerfs en France, issues de repeuplements à partir de cerfs d'Europe centrale, après leur quasi éradication au 19e siècle, post révolution française.

Merci de votre attention ».

8.2 Compte-rendu de la Commission petit gibier et biodiversité

M. Pascal Kentzinger, Président de la Commission

« Mesdames, Messieurs, Chers amis Chasseurs,

C'est un réel plaisir pour moi de me retrouver, une fois de plus, parmi vous ce matin afin de vous rendre compte de la situation du petit gibier et de ses habitats dans notre département et des travaux de la Commission qui lui est dédiée.

Après une année marquée par une sécheresse exceptionnelle les populations de petit gibier ne semblent pas avoir trop souffert de la situation. Bien au contraire, les résultats des premiers comptages nocturnes menés par nos techniciens montrent une augmentation parfois spectaculaire des populations de lièvres. Et il suffit de circuler sur nos routes bas-rhinoises ces dernières semaines pour constater que les parades de coqs faisans vont bon train. Alors que la perdrix continue de recoloniser de nouveaux territoires, aidée en cela par les locataires qui se sont investis dans le programme de réintroduction proposé par votre Fédération depuis quelques années.

La saison passée vous avez sollicité la Fédération pour un montant de plus de 60 000 €, réparti entre les cultures à gibier, les plantations de haies, la fourniture de perdreaux et le reste à charge sur les programmes Ecocontribution.

Cela vous a permis au cours de la dernière saison de semer plus de 25 hectares de couverts favorables à la faune de plaine, de planter 120 ilots Biodiversi'T, près de 4 kilomètres de haies sur 30 sites, et plus de 300 arbres et arbustes fruitiers.

Les programmes Ecocontribution dans notre département, représentant un investissement à ce jour de plus de 190 000 € pris en charge à 90 % par l'OFB, a permis de mener à bien des travaux de grande ampleur.

Sur le site du Judenacker à Eckwersheim 32 hectares de zone humide ont ainsi pu être restaurés. Les anciennes carrières de Riedseltz font actuellement l'objet d'une renaturation complète avec implantations de plusieurs mares, réouverture du milieu, création d'abris à chauve-souris et de garennes.

Enfin un quart du budget est consacré à un diagnostic exhaustif des quelques 1400 parcelles du FARB réparties sur 222 communes de notre département. A l'occasion de la relocation des chasses communales, chaque locataire se verra annexer à son contrat de bail une cartographie des propriétés du FARB sur son lot. Et comme nous nous y étions engagés il pourra se faire établir, à sa demande, un plan de gestion par le technicien de la fédération en charge du FARB et bénéficier d'aides à l'aménagement à hauteur de 3 fois ses cotisations adhésion et suivi territoire et contribution volontaire au FARB.

La quatrième campagne de lâchers de perdrix a vu 850 oiseaux prendre leur envol dans notre plaine bas-rhinoise. Vous pouvez dès à présent contacter Alexandra afin de vous procurer le bon de commande pour cette année. Le tarif reste inchangé à 2 € la perdrix, les 8 € restant étant pris en charge par la Fédération.

Nous travaillons encore sur le plan de relance « Faisan » qui vous sera proposé à compter des nouveaux baux de chasse communaux. Il comprendra probablement plusieurs volets répartis entre le soutien à l'élevage des faisandeaux sous poules naines et la fourniture de faisans de repeuplement. L'implantation sur les territoires se faisant soit à l'aide de cages de pré-lâchers ou grâce à des volières de type anglaise sous la responsabilité et à l'initiative des GGC.

La liste des ESOD devrait être très prochainement reconduite à l'identique pour une nouvelle période de 3 années grâce aux bonnes relations que nous entretenons

depuis toujours avec les Associations naturalistes. A l'occasion des discussions sur le prochain Cahier des Charges des Chasses Communales, les représentants du monde agricole ont souhaité que l'accent soit mis sur la limitation des populations de corvidés dans les secteurs à dégâts. Nous envisageons de mettre en place des formations spécifiques sur la chasse des corvidés en partenariat avec l'Association des Piégeurs que je remercie d'ailleurs pour les efforts déployés tout au long de l'année sous la houlette de leur dynamique Président Philippe Krauth. L'Association des jeunes chasseurs pourrait également être sollicitée pour effectuer des affûts de régulation, de même que les fauconniers qui nous ont spontanément proposé leur aide.

Je rappelle que votre Fédération subventionne l'acquisition de pièges ou d'appelants artificiels par l'intermédiaire des GGC.

N'hésitez pas à solliciter ces derniers pour vous équiper.

Pour terminer je profite de l'occasion pour remercier les membres de la Commission Petit Gibier et Biodiversité pour leur travail et le temps qu'ils consacrent aux réunions et actions de terrains.

Merci également aux techniciens pour leurs précieux conseils et la mise en place et le suivi de nos projets, à nos « dames » du siège pour la gestion de nos actions et l'organisation de nos réunions.

Ainsi qu'à notre directeur Alexandre et notre président Frédéric Obry et mes amis du conseil d'administration pour leur confiance.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une belle et excellente saison de chasse ».

8.3 Compte-rendu de la Commission petit gibier et biodiversité

M. Samuel BALZER, Président de la Commission

« Mesdames et Messieurs les chasseurs,

La Commission Communication de la FDC 67 a beaucoup œuvré depuis sa création au printemps 2022. Le compte Facebook (promesse électorale), est non seulement un relais pour valoriser notre passion et une chambre d'écho pour nos prises de position, mais aussi un moyen d'information en temps réel de notre fédération à nos adhérents. A ce jour, 860 personnes nous suivent, avec un premier objectif de 1000 pour les semaines à venir. Parlez-en autour de vous et rejoignez-nous.

Notre commission a également revue et remanié intégralement notre logo. Place à une cellule familiale composée d'un homme, d'une jeune et surtout d'une diane chasseresse accompagnés de leur fidèle compagnon chassant le petit gibier sur fond de sapin vosgien et de notre belle cathédrale strasbourgeoise. Les couleurs ont été choisies en harmonie avec la charte graphique de la FNC et une concession régionale a été faite pour remplacer le « a » de « chasseurs » par le « A cœur » rouge de la marque Alsace, pour bien marquer notre attachement à notre région. Ce nouveau logo entre en vigueur dès aujourd'hui.

Changement aussi pour notre « Infos' Chasse 67 » qui démarre une nouvelle vie de trimestriel avec une nouvelle infographiste à la direction artistique : Mme Carole LIENHARDT, de l'agence Attitude Point Com, qui vient épauler notre rédactrice en chef Alexandra DICK. Un nouveau look donc, plus moderne et plus en phase avec les tendances de la presse actuelle.

La presse parlons-en. Notre président, les membres du CA ainsi que nos équipes n'ont pas chômé et nos actualités ont bien été relayées auprès du grand public : élections, sécurité, animations scolaires et sorties pédagogiques ont rythmé les publications tant écrites que radios ou télévisuelles. Autant de sujets qui nous tiennent à cœur et que nous sommes fiers et heureux de partager. Dernier sujet d'importance qui a apporté un éclairage tout particulier à nos activités : le sauvetage des faons par les drones. Je laisserai la parole à Romain WEINUM pour nous présenter l'opération « Sauvons les faons » et ses premiers résultats.

La communication est notre priorité, et nul doute qu'à l'avenir nous serons encore plus présents dans les médias afin de défendre, faire connaître et expliquer notre passion au plus grand nombre.

Merci de votre attention ».

9 Clôture de l'Assemblée Générale et verre de l'amitié

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire 2023 et invite les participants à partager le verre de l'amitié.

Le Président,

Frédéric OBRY